



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
LE MONTCEL
MOUXY
ONTEX
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Corinne CASANOVA
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Nicole FALCETTA
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Jean-Christophe EICHENLAUB
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 23^{ème} délibération

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
MERY
PUGNY CHATENOD
VIONS

Michel FRUGIER
Eudes BOUVIER
Jean-Guy MASSONNAT
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Michael ETHEVE
Jean-François BRAISSAND
Christophe DERIPPE
Yves GRANGE
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Fabrice BURDIN
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Matilde HABOUZIT

Bureau d'Etudes Blezat
ENTRELACS
ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable Agriculture
Responsable juridique/Assemblées
Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 29 Année : 2019

Exécutoire le : 11 JUIL. 2019

Affichée le : 11 JUIL. 2019

Visée le : 11 JUIL. 2019

EAU POTABLE **Barreau Est - Demande de subvention**

Monsieur le Président rappelle le développement du territoire retenu au PLUi de l'ex CALB, qui se traduit par une augmentation de population de 39% entre 2012 et 2030, soit 21 971 habitants supplémentaires.

Parallèlement à l'accroissement des besoins en eau consécutifs à cette évolution démographique, la prise en compte du changement climatique et de ses impacts sur la ressource en eau est traduite au travers des préconisations du SDAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui classe le territoire de Grand Lac de l'ex-CALB en secteur déficitaire en eau avec nécessité de répartir la ressource en eau entre les différents usages (eau potable, industriel, agricole, écologique). Le territoire est ainsi classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE).

La ressource d'eau du lac et la capacité de production de l'usine de Mémard sont suffisantes pour satisfaire aux besoins futurs du territoire en eau potable mais les infrastructures de stockage (réservoirs) comme les ouvrages d'adduction et de distribution (canalisations) doivent être adaptés.

Le projet de création du « Barreau Est » vise à relier les deux réservoirs existants de Corsuet (Aix-les-Bains) et de Silien (Drumettaz-Clarafond), en complétant les capacités de stockage et en réalisant une canalisation structurante.

Monsieur le Président rappelle la délibération du conseil communautaire en date du 14 juin 2018 portant ouverture de l'Autorisation de Programme pour un montant global estimé de l'opération de 9 810 000 €HT, réparti sur la période 2018 – 2024 (estimation au 14 juin 2018).

La délibération du conseil communautaire en date du 20 juin 2019 a porté le montant de l'Autorisation de Programme (AP) à 10 230 000 euros HT pour modification du projet. Ainsi le réservoir de tête de Corsuet est ventilé sur deux réservoirs dont un nouveau à créer, l'accès à la ZAE des Sources est modifié en générant un gain de linéaire, et les réseaux sont optimisés sur le tracé de Drumettaz.

La réalisation de l'opération est découpée en deux tranches. La présente demande de subvention concerne la tranche une, d'un montant global de 7 303 000 €.

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès des organismes susceptibles de financer ces opérations, soit l'Agence de l'eau et le Département de la Savoie.

Les crédits sont ouverts au budget Eau Potable, opération n°16AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des financeurs, Agence de l'eau et Département de la Savoie,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces demandes de subvention.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 22
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,
Dominique DORD



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Barreau Est - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 11/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2019

Numéro de l'acte : d2931 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190704-d2931-DE

Date de décision : 04/07/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions